



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 27 avril 2009

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 28/04/2009

D - 20090193

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 27 avril Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARCH, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Chafika SAIOUD, Mme Sarah BROMBERG, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON,

Musée d'Aquitaine. Convention de partenariat avec le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3. Signature. Autorisation.

M. Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux (musée d'Aquitaine), le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, ont décidé de s'associer à l'occasion du colloque international « Affranchis et descendants d'affranchis dans le monde atlantique (Europe, Afrique et Amériques) du XVe au XIXe siècle : Statut juridique, insertion sociale et identités culturelles » qui aura lieu au musée d'Aquitaine du 14 au 16 mai 2009 dans le cadre de la journée nationale de commémoration de l'abolition de l'esclavage et à l'occasion de la réouverture des salles permanentes du musée d'Aquitaine, consacrées à "Bordeaux, le commerce Atlantique et l'esclavage".

Une convention de partenariat stipulant les obligations des trois parties a été établie.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- signer ce document.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 27 avril 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Dominique DUCASSOU
Adjoint au Maire

CONVENTION DE PARTENARIAT

ENTRE LES SOUSSIGNES

LA VILLE DE BORDEAUX, domiciliée à l'Hôtel de Ville - place Pey Berland - 33077 Bordeaux Cedex, représentée par son Maire, Alain JUPPÉ, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal du
reçue à la Préfecture de la Gironde le

Ci-après dénommée « la Ville de Bordeaux »

D'une part,

Le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique, représenté par son Directeur Général, Monsieur Arnold MIGUS, lequel a délégué sa signature à Monsieur Alain Mangeol, Délégué régional du CNRS – pour la circonscription Paris A, 27 rue Paul Bert 94204 IVRY-SUR-SEINE,

Agissant au nom et pour le compte du Centre de Recherche des Pouvoirs Locaux dans la Caraïbe et du Centre International de Recherches sur les Esclavages, et en tant que coordonnateur du projet européen "Slave Trade, Slavery, Abolitions and their Legacies in European Histories and Identities" – EURESCL (7e PCRD)

ci-après dénommé le CNRS

D'autre part,

L'université Michel de Montaigne Bordeaux 3 domiciliée esplanade des Antilles à 33600 Pessac représentée par son président en exercice

D'autre part,

Ensemble dénommées « les Parties » et individuellement « Partie »

PREAMBULE

Dans le cadre du colloque international ayant pour thème « Affranchis et descendants d'affranchis dans le monde atlantique (Europe, Afrique et Amériques) du XVe au XIXe siècle : Statuts juridiques, insertion sociale et identités culturelles », qui se déroulera au Musée d'Aquitaine et à l'université Michel de Montaigne les 14, 15 et 16 mai 2009, les parties ont souhaité, par le présent contrat, fixer les termes de leur collaboration.

Argumentaire

Ce colloque international vise à mettre en évidence et à expliquer la manière dont les États et les sociétés du monde atlantique ont diversement appréhendé la présence en leur sein de populations d'origine servile entre le XVe et le XIXe siècle. Le terme « affranchis » mentionné dans le titre concerne au sens strict la première génération d'hommes libres à la différence des ingénus. Il ne prétend pas limiter le cadre d'analyse, ni même rendre compte de la multiplicité des statuts juridiques intermédiaires que l'on trouve dans les sociétés ayant connu l'esclavage de part et d'autre de l'Atlantique. La terminologie portugaise, qui distingue les libertos et les manitos dos forros (ou alforrados) et des coartados, l'illustrerait assez bien. L'expression « descendants d'affranchis » vise à introduire la question de la perdurance ou de la non-perdurance d'un éventuel stigmate servile. Elle englobe tout naturellement des populations de « libres de couleur », c'est-à-dire, dans le contexte impérial français, de personnes « noires » ou « métisses », libres de naissance ou par affranchissement. Néanmoins, les communications portant sur les affranchis amérindiens ou « blancs » et leurs descendants seront les bienvenues, comme celles sur les affranchis des sociétés africaines pré-coloniales, tant la comparaison paraît une approche indispensable pour mettre en évidence l'importance ou la non-importance du facteur chromatique ou de la race dans l'intégration des populations d'origine servile.

Colloque organisé dans le cadre de la journée nationale de commémoration de l'esclavage et à l'occasion de la réouverture des salles permanentes du musée d'Aquitaine, consacrées au XVIIIe siècle, au commerce et à la traite.

CECI EXPOSE, IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de régir les conditions matérielles et financières par lesquelles chaque Partie participera à l'organisation du Colloque susmentionné.

ARTICLE 2 – ENGAGEMENTS DU CNRS

Dans le cadre du colloque présenté dans le préambule de la présente convention, le CNRS s'engage à :

- Assurer la maîtrise scientifique du colloque, son suivi, et son animation,
- Sélectionner les intervenants et assurer l'interface avec le musée d'Aquitaine,
- Prendre en charge les déplacements des intervenants et de certains commentateurs,
- Promouvoir le colloque auprès de la communauté scientifique concernée,
- Prendre en charge deux dîners dont les dates seront communiquées ultérieurement.

ARTICLE 3 – ENGAGEMENTS du CEMMC de l'université Michel de Montaigne Bordeaux

3

- Participer financièrement aux dépenses du colloque à concurrence de 2000 euros,
- Organiser l'accueil du colloque à la Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, le vendredi 15 mai,
- Promouvoir le colloque auprès des enseignants chercheurs et des étudiants.

ARTICLE 4 – ENGAGEMENTS DE LA VILLE DE BORDEAUX

La Ville de Bordeaux (et plus particulièrement le Musée d'Aquitaine) s'engage à ce qui suit :

- Accueillir dans ses locaux le colloque les mercredi 13, jeudi 14 et samedi 16 mai 2009,
- Financer le coût de l'hébergement des intervenants et les repas des jeudi et samedi midi, à concurrence de 8000 €,

- Fournir les chemises et les programmes distribués durant le colloque au public et aux intervenants,
- Promouvoir le colloque auprès du public Bordelais.

Par ailleurs, les Parties s'engagent à se communiquer mutuellement les éléments de bilan qui justifieront des dépenses réalisées dans le cadre de l'organisation du colloque, particulièrement dans le cadre de justifications financières à des tiers ayant participé au co-financement de ce colloque.

ARTICLE 5 – DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue à compter de la date de sa signature par l'ensemble des Parties et pour la période du 10 mai au 16 mai 2009.

ARTICLE 6 – RESILIATION DE LA CONVENTION

La présente convention pourra être résiliée à tout moment sans motif par l'une des Parties par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée aux autres Parties.

La résiliation prend effet dans les 8 jours suivant la date d'envoi de ladite lettre recommandée.

En tout état de cause, en cas de résiliation du présent contrat par l'une ou l'autre des Parties, aucune indemnité ne sera due par l'une ou l'autre des Parties.

ARTICLE 7 - INCESSIBILITE

Le présent contrat est conclu « intuitu personae ». Il n'est en aucun cas cessible ou transmissible par l'une quelconque des Parties, sauf accord écrit et préalable de l'autre.

ARTICLE 8 – INDEPENDANCE DES PARTIES

Chacune des parties est une personne morale indépendante, agissant sous sa seule responsabilité.

Il est expressément convenu que le présent contrat ne pourra en aucun cas être considéré comme créant une société, une association, une franchise ou un contrat de travail entre les parties, la responsabilité de chacun étant limitée aux seuls engagements pris conformément à l'objet du présent contrat.

ARTICLE 9 - NON VALIDITE D'UNE DISPOSITION

Dans l'hypothèse où une disposition des présentes se révélerait nulle ou inapplicable en tout ou partie, cette nullité ou non applicabilité n'affectera pas la validité ou l'applicabilité du reste du présent accord de partenariat. Dans un tel cas, les Parties substitueront si possible à cette disposition illicite ou inapplicable une disposition licite ou applicable aussi similaire que possible ou ayant un effet équivalent.

ARTICLE 10 - RENONCIATION

La renonciation de l'une des Parties à invoquer le bénéfice d'un article du présent accord de partenariat ne saurait être interprétée comme constituant une renonciation à invoquer cet article ou tout autre article ultérieurement et/ou dans un autre cas.

ARTICLE 11 - DROIT APPLICABLE

Le présent contrat est régi par le droit français.

ARTICLE 12 – ATTRIBUTION DE COMPETENCE JURIDICTIONNELLE

Tous les litiges auxquels le présent accord de partenariat pourrait donner lieu notamment au sujet de sa validité, de son interprétation, de son exécution ou de sa cessation qui n'auraient pas pu trouver, dans un délai de 30 jours, une solution amiable entre les Parties relèveront de la compétence exclusive du Tribunal administratif de Bordeaux, même en cas de demande incidente, d'appel en garantie, de pluralité de défendeurs, de procédures d'urgence ou conservatoire, en référé ou par requête.

ARTICLE 13 – DISPOSITIONS DIVERSES

Le présent contrat de partenariat traduit l'intégralité des accords des Parties dans la limite de son objet et remplace et annule, en conséquence, tout accord verbal ou écrit qui lui serait antérieur.

Le présent contrat ne pourra être modifié que par voie d'avenant écrit et signé par les personnes dûment habilitées à cet effet.

La fourniture de tout autre service ou de services annexes à l'objet du présent contrat donnera lieu à la signature par les Parties d'un contrat distinct.

ARTICLE 14 – ANNEXES

Le présent accord de partenariat est composé par ordre de préséance, du présent document qui prévaudra en cas de contradiction et des annexes suivantes :

- Annexe 1 : Programme du colloque et listes des participants

ARTICLE 15- ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile :

- Pour le Maire de Bordeaux : en l'Hôtel de Ville - place Pey Berland - 33077 Bordeaux Cedex ;
- Pour le CNRS : Centre International de Recherches sur les Esclavages, EHESS, 105 boulevard Raspail, 75006 Paris
- Pour l'université Michel de Montaigne :Campus universitaire, esplanade des Antilles 33600 Pessac

Fait à Bordeaux en 5 exemplaires, le

Pour le CNRS	Pour l'université	Pour la Ville de Bordeaux
Alain Mangeol Délégué Régional Paris A	Président de l'université de Bordeaux 3 en exercice	Dominique DUCASSOU Adjoint au Maire

COLLOQUE INTERNATIONAL

Affranchis et descendants d'affranchis dans le monde atlantique (Europe, Afrique et Amériques) du XVe au XIXe siècle :
Statuts juridiques, insertions sociales et identités culturelles

13, 14, 15 et 16 mai 2009
Musée d'Aquitaine, Bordeaux
2èmes rencontres atlantiques du Musée d'Aquitaine

Programme

Mercredi 13 mai, Musée d'Aquitaine
14H - 15H30 : Ouverture du colloque

Allocution d'Alain Juppé, maire de Bordeaux,
Allocution de François Hubert, directeur du musée d'Aquitaine,
Allocution de Michel Figeac, directeur du Centre d'Etudes des Mondes Modernes et Contemporains de l'université de Michel de Montaigne Bordeaux III Allocution de Myriam Cottias, coordonnatrice du programme EURESCL, 7e PCRD

Introduction scientifique générale : Dominique Rogers (Université Antilles-Guyane – France)

Séance 1 : Processus d'affranchissement (15H30-17H30)
Président de séance : Michel Figeac

. Fabiana Guillen (Université de Pau et du pays de l'Adour - France) : « Ut si ingenuus esses : normes et pratiques de la libération. (Couronne d'Aragon XIVe-XVIe siècles) »

. Gwendolyn Midlo Hall (Université de Rutgers- Etats-Unis et de York - Canada) & Ibrahima Seck (Université Cheikh Anta Diop –Sénégal):
"Patterns of Manumission in Louisiana and the Trajectory of its Varied Ex-Slave Population."

. M'hamed Oualdi, Université Paris 1-Panthéon Sorbonne (Centre d'études des mondes africains)
« Un cas à part ? L'affranchissement des mamelouks au service des beys de Tunis (XVIIIe-XIXe siècles) »

Commentateur :

Judi 14 mai – matinée – Musée d'Aquitaine

Séance 2 : Processus d'affranchissement 9H à 11H00
Président de séance : à déterminer

. Ivan Armenteros Martinez (Institution Milà I Fontanals - CSIC - Espagne) : « Entre l'adaptation positive et la résistance : les processus d'affranchissement des esclaves subsahariens à Barcelone a la fin du Moyen Âge (1479-1516). »

Giovanna Fiume (Université de Palerme - Italie)
« Esclaves franciscaines ? L'accès dans les ordres mendiants : route contradictoire de l'affranchissement (Sicile - XVI-XVII siècles). »

Jean Hébrard (EHESS - France) :
« Affranchis affranchissant leurs esclaves à Saint-Louis du Sénégal et à Saint- Domingue au XVIIIe siècle : approche comparative. »

Commentatrice : Rokhaya Fall-Sokhna (Université Cheikh Anta Diop – Sénégal)

Séance 3 : Processus d'affranchissement après les abolitions occidentales (11H30 à 13H00)

Président de séance : à déterminer

. Céline Flory (EHESS – France) :

« Affranchir sans libérer : la pratique du « rachat d'esclaves » dans l'espace colonial français au XIXe siècle. (Afrique-Amériques). »

. Mariana P. Candido (Université de Princeton- Etats-Unis) : "Between Slavery and Freedom: the Displacement of West Central Africans to Sao Tomé after the end of the Transatlantic Slave Trade."

Commentateur: Antonio De Almeida Mendes (CIRES – CHAM France-Portugal)

Jeudi 14 mai - après-midi - Musée d'Aquitaine

Séance 4 : Insertion politique : quel statut et quelle citoyenneté ? (14H30 à 16H30) Président de séance : à déterminer

. Pierre Boule (Université McGill – Canada) :

« Le statut des libres de couleur en France au XVIIIe siècle. »

. Cristina Nogueira Da Silva (Faculdade de Direito da Universidade Nova de Lisboa - Portugal) :

"Libertos and Citizenship in Nineteenth Century Portuguese Constitutionalism."

. Trevor Burnard (université de Warwick - Royaume-Uni):

"A Very Nuisance to the Community:" The Ambivalent Place of Free People of Colour in Mid-eighteenth century Jamaica."

Commentatrice : Hebe Mattos, (Université Fédérale de Fluminense - Brésil)

Séance 5 : Figures de la réussite en terre d'islam (17H à 18H30) Président de séance : à déterminer

. Olivier Leservoisier (Université de Lyon II – France) :

« Les affranchis dans la société haalpulaar de la vallée du fleuve Sénégal (Mauritanie) au XIXème siècle : des trajectoires individuelles et collectives contrastées révélatrices des limites d'intégration des populations d'origine servile. »

. Mohamed Meouak (Universidad de Cádiz, Espagne / UMR 5648-CNRS (Lyon): "Filiations multiples, émancipation et affranchissement. Trajectoires politiques de fonctionnaires de l'État umayyade de Cordoue au Xe siècle."

Commentateur : Issa Saïbou (Université de Ngaoundéré - Cameroun)

Vendredi 15 mai – matinée - Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, salle Jean Borde

Séance 6 : Combats pour la reconnaissance (9H00 à 11H00) Président de séance : à déterminer

. Marcel Dorigny (Université de Paris VIII – France):

« La société des Amis des Noirs et les revendications des libres de couleur ou comment il y eut inversion d'un programme abolitionniste. »

. Jacques de Cauna (Université de Pau et des pays de l'Adour - France) « D'Aquitaine en Haïti et inversement : quelques figures emblématiques de la

réussite chez les libres de couleur de part et d'autre de l'Atlantique. »

. Cécile Révauger (Université de Bordeaux III - France):

« La franc-maçonnerie noire, tremplin des affranchis américains depuis 1784. »

Commentateur : Michael Augeron (Université de la Rochelle, France) à confirmer

Séance 7 : Insertion sociale par le service des armes (11H30 à 13H00) Président de séance : à déterminer

. Boris Lesueur (Université François Rabelais – France) :

« Les libres de couleur et le service militaire dans les colonies antillaises françaises d'Ancien Régime : l'ambivalence de l'intégration par les armes. »

. Halirou Abdouraman (Université de Ngaoundéré - Cameroun) :

« Frontières plurielles, identité commune : visages de l'insertion sociale des affranchis et des descendants d'affranchis dans les lamidats du Cameroun aux 19e et 20e siècles. »

Commentatrice : Carmen Bernand (CERMA, université de Paris X-Nanterre, France)

Vendredi 15 mai - après-midi - Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine. salle Jean Borde

Séance 8 : Affranchis et Révolutions (14H30 à 16H30)

Président de séance : à déterminer

. Graham T. Nessler (Université du Michigan - Etats-Unis) :

« Preuves de servitude, preuves de liberté : Esclavage et émancipation à Santo- Domingo pendant le régime de Ferrand, 1804-1809. »

. Jérémy D. Popkin (Université du Kentucky - Etats-Unis) :

« Les libres de couleur et la crise du 20 juin 1793 à Saint-Domingue. »

. Agnès Renault (CIRTAI -Université du Havre – France) :

« Etude des conditions d'affranchissement pour les esclaves des immigrants français résidant à Santiago de Cuba entre 1791 et 1825. »

Commentatrice : Cécile Vidal (EHESS – France)

Séance 9 : Insertion sociale des affranchis : le rôle des Eglises et de la spiritualité (17H00 à 18H30)

Président de séance : à déterminer

. Maurice Bazemo (Université de Ouagadougou – Burkina Faso) :

« La conversion des affranchis au catholicisme au Burkina (fin XIXe-XXe siècles): une voie de promotion et d'intégration. »

. Martha Jones (Université du Michigan - Etats-Unis) :

"Church, Public Culture and Free People of Color in Early Modern America."

Commentatrice : Charlotte de Castelnu-L'Estoile (université de Paris X-Nanterre, France)

Samedi 16 mai – matinée – Musée d'Aquitaine

Séance 10 : Insertion sociale en sociétés lusophones esclavagistes ou à esclaves (9H à 11H)

Président de séance : à déterminer

. Maria Emilia Madeira Santos (Université de Lisboa - Portugal) :
« "Forros", "varios" et "fils du pays": changement social et (re)constructions
identitaires (Cap Vert XVe-XVIIIe siècles). »

. Didier Lahon (Université fédérale de Para-Belém – Brésil) :
« Etre Affranchi et Libre au Portugal. XVIe-XIXe siècles. »

. Marcus J. M. de Carvalho (Université Fédérale de Pernambuco - Brésil) "A "Famous Artillery
Soldier": the Story of Francisco, an African Freedman in Brazil,
1824-1828."

Commentateur : Jean Hébrard (EHESS – France)

Séance 11 : Identités en sociétés esclavagistes (11H15 à 13H15) Président de séance : à
déterminer

. Eduardo França Paiva (Université fédérale de Minas Gerais – Brésil) : « Affranchis de toutes
les couleurs : affranchissements, métissages et identités
culturelles dans les Minas Gerais, Brésil – XVIIIe. siècle »

. Vincent Cousseau (AIHP-Martinique - Université de Limoges – France) : « La prénomination
des libres de couleur en Martinique (XVIIIe- première moitié du
XIXe siècle) : usages et choix identitaires. »

. James Walvin (Université de York – Royaume-Uni)
'British Freedmen and the Ending of British Slavery.'

Commentateur : Gwyn Campbell (à confirmer)

Samedi 16 mai - après-midi - Musée d'Aquitaine

Séance 12 : Identité entre construction et reconstruction dans les sociétés post- esclavagistes
(14H30 à 16H30) Président de séance : à déterminer

. Jean Moomou (EHESS – France) :
« Esclaves Marrons du Surinam : quelle identité ? »

. Dimitri Bechacq (EHESS- France) :
« Les mulâtres haïtiens au XIXe siècle. Pratiques sociales et culturelles d'une élite
postcoloniale. »

. Marie Rodet (Université de Vienne – Autriche):
« Reconstructions identitaires dans « les villages rebelles » de la région de Kayes,
Soudan français (1890-1940). »

Commentatrice : Myriam Cottias (CRPLC, Université Antilles-Guyane – France)

Séance 13 : Conclusions – (17H à 18H)

Détails pratiques